

CFE-CGC de l'AP-HP

CGC-APHP@WANADOO.FR

Monsieur Martin HIRSCH
Directeur Général de l'AP-HP
3 avenue Victoria
75004 Paris

Objet : PREAVIS DE GREVE DU 17.09.15

Lettre Recommandée avec A.R.

Paris, le 9 septembre 2015

Monsieur le Directeur Général,

Le syndicat CFE-CGC de l'AP-HP, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, appelle l'ensemble des **agents de l'AP-HP** à un mouvement de grève :

jeudi 17 septembre 2015

Notre syndicat dépose un préavis de grève du mercredi 16 septembre 2015 à 20h, au jeudi 17 à 24h.

Pour les revendications suivantes :

- Retrait du projet de réforme de l'organisation du travail ;
- Sanctuarisation des droits spécifiques antérieurs au protocole de 2002 (Jours médailles, Journées de Préparation Pédagogique, Jour Fête des mères) ;
- Des 35 heures effectives, avec arrêt du travail gratuit, ni rémunéré, ni récupéré, la stabilisation des plannings, le respect des cycles de travail
- La reconnaissance du temps de repas dans le temps de travail
- Le refus de la généralisation de la grande équipe et de la mobilité imposée

La circulaire 82-7 du 10 mars 1982 stipule que le « service minimum, son importance et la détermination du nombre d'agents par catégorie de personnels appelés à l'assurer doivent être négociées dans chaque établissement. » Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération.



Thierry AMOUROUX
Président de la CFE-CGC de l'AP-HP

